



LA PHOTO : BONNES PRATIQUES

La photo est un bon moyen d'attirer plus efficacement votre audience. Bien maîtrisée, elle permet de renforcer votre image de marque. Sur les réseaux sociaux, et en particulier sur Facebook et Instagram, ce sont les visuels qui sont les plus impliquants ! C'est pourquoi il est important de maîtriser l'art et la manière de créer de bons visuels afin de valoriser son activité et son territoire de façon optimale.

Quelques repères

90 % de l'information arrivant au cerveau est de type «visuelle».

Le cerveau traite les images **60 000 fois** plus rapidement que le texte.

Le contenu comprenant des images pertinentes a **94 %** de chances en plus d'être lu.



La photo dans le tourisme

La photo joue un rôle important dans la **diffusion de messages**. L'émotion dans une photo passe par **l'empathie**.

La personne qui regarde la photo doit pouvoir projeter ses émotions dans celles du sujet. C'est pourquoi il est important de produire des visuels en y mettant **du sens** et **de l'humain**.

Pour l'illustration des activités touristiques, il ne faut pas oublier de permettre au destinataire de l'image de pouvoir se projeter dans la photo.



@David Buhler

Séduire oui...mais attention à ne pas trop vouloir en faire



Des visuels qui permettent à vos clients de se projeter leur parleront plus. C'est donc sur ce premier point qu'il faut miser.

Quelqu'un qui pourra s'imaginer faire votre activité à travers vos visuels, c'est déjà une première étape de gagnée.

Comment tenir son appareil photo pour être stable ?

La main gauche sous l'objectif et les coudes collés contre le torse permettent un positionnement stable. Pour plus de stabilité, vous pouvez utiliser un trépied.



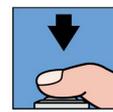
La mise au point



Il faut faire la mise au point sur son sujet. Ce qui est net sur l'image attirera l'œil. Pour un portrait, ce qui attire sont les yeux.

Lorsque votre boîtier ou l'objectif de votre boîtier photo le permet, vous pouvez choisir d'activer la mise au point automatique ou de faire la mise au point manuellement.

«MF» correspond à **Manuel Focus** et «AF» correspond à **Auto Focus**.



Mise au point (à mi-course)



Déclenchement (à fond)

La règle des tiers



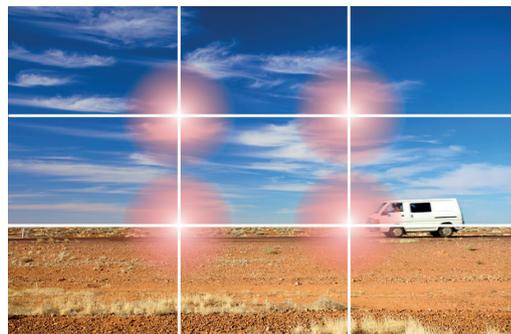
La règle des tiers se base sur une grille qui peut être rajoutée sur tous les appareils photo ou smartphones récents. Elle permet de **cadrer** au mieux son sujet et de **situer l'horizon**. Sur cette grille, les points d'intersection entre les lignes verticales et horizontales sont appelés points de force.

-**Pour un paysage**, Il faut essayer de placer le sujet sur une de ces lignes afin de valoriser la photo.

-**Pour un portrait**, l'élément déclencheur est le regard. Il faut donc essayer de positionner les yeux sur une ligne ou une intersection.

Comment afficher ces grilles ?

➔ cf fiche photo smartphone



@ Aurélie Amiot

Pour un appareil photo Reflex :



- 1 - Appuyez sur le bouton «menu» de l'appareil
- 2 - Sélectionnez l'onglet «réglages»
- 3 - Sélectionnez «affichage du viseur» puis appuyez sur (SET)
- 4 - Sélectionnez «affichage du quadrillage» puis appuyez sur (SET)
- 5 - Appuyez sur «afficher». En quittant le menu, la grille apparaîtra dans le viseur.

Pour un appareil photo Hybride :

- 1 - Appuyez sur le bouton «menu» de l'appareil
- 2 - Sélectionnez l'onglet avec l'icône photo
- 3 - Dans ce menu, trouvez l'option «grilles»



- 4 - Choisissez la grille des tiers. Celle-ci s'affichera dorénavant sur l'écran et dans le viseur de l'appareil pour vos prises photos.